

BOURSE

LES INDICATEURS PHARES

Cac 40
7 286 pts



S&P 500
5 969 pts



Baril de Brent
74 \$



OAT 10 ans
3,03 %



FISCALITÉ

SPYGOZLAN & PARLANTI



Par Guy Parlanti
Avocat à la cour

L'exonération de la plus-value sur la résidence principale sous surveillance ?

Le maintien du bénéfice de l'exonération de la plus-value sur la résidence principale fait débat tant au Parlement qu'auprès de l'administration fiscale. Lors des discussions à l'Assemblée sur le PLF 2025, un amendement introduit en première lecture visait à conditionner l'exonération de la plus-value sur la résidence principale à un délai de détention de cinq ans. L'administration fiscale remet en question cette exonération si elle prouve que l'achat du bien a une finalité spéculative. Inversement, les cessions portant sur des biens qui n'ont plus l'affectation de résidence principale lors de la vente ne peuvent bénéficier de l'exonération. Quel est le délai pendant lequel le bien peut demeurer inoccupé pour être regardé comme normal et bénéficiaire de l'exonération ? Le contexte économique local, les motifs particuliers, personnels ou familiaux faisant obstacle à la vente du bien dans un délai raisonnable doivent être pris en compte. L'exonération de la plus-value, bien qu'automatique, n'en est pas moins surveillée.

LA REVUE DES MARCHÉS

Un monde d'écart avec Wall Street

Toujours une forte décorrélacion des marchés actions des deux côtés de l'Atlantique. Wall Street reste en pleine forme, soutenu par la perspective de l'investissement, le 20 janvier, de Donald Trump à la Maison-Blanche et de l'application de son programme favorables aux entreprises et à la croissance. Très attendue, la publication trimestrielle du fabricant de cartes graphiques pour l'intelligence artificielle, Nvidia, première capitalisation américaine, s'est révélée légèrement décevante en termes de prévisions. Pour autant, cela n'a pas empêché les actions américaines de rester bien orientées. En Europe, c'est plutôt la grisaille qui domine. L'escalade des tensions entre l'Ukraine et la Russie inquiète au moment où la conjoncture flirte avec la récession. C'est ce qu'a révélé l'indice composite des directeurs d'achat de la zone euro, tombé

en novembre à son plus bas niveau depuis dix mois, sous le seuil des 50 délimitant la frontière entre croissance et contraction de l'activité. Il est ressorti à 48,1, sous l'effet d'une dégradation de l'activité dans les services, à 49,2, qui, jusqu'à présent, permettaient à l'économie européenne de résister. Dans ces conditions, la Bourse de Paris demeure sous pression à moins de 7300 points. Les valeurs les plus exposées aux droits de douane dans les secteurs des équipementiers automobiles (Forvia, OPMobility, Valeo), du luxe (Kering) ou des biens de consommation (Seb) subissent des dégagements. À l'inverse, les dossiers les plus défensifs (EssilorLuxottica, Bureau Veritas, Orange, Euronext), appartenant à l'univers de la santé (Sanofi, Sartorius Stedim, Ipsen) ou exposés aux États-Unis (Publicis) s'en sortent mieux. **Frédéric Bériot**

LA VALEUR DE LA SEMAINE

Alstom enfin sur de nouveaux rails

Longtemps pénalisé par les difficultés de l'intégration de la filiale canadienne Bombardier, rachetée début 2021 pour 5,5 milliards d'euros, Alstom prend un nouveau départ. Son bilan a été assaini au printemps grâce aux cessions et à une augmentation de capital de 1 milliard réalisé au prix de 13 euros l'action et le groupe a dévoilé des comptes semestriels encourageants. Le taux de marge d'exploitation ajusté s'est apprécié de 0,7 point à 5,9 % d'un chiffre d'affaires en hausse de 5,6 %, à 8,78 milliards d'euros. Également, la consommation de cash a été réduite

à 138 millions. Pour l'ensemble de l'exercice et fort d'un carnet de commandes record de 94,4 milliards, l'ambition est une rentabilité de 6,5 % et des flux de trésorerie compris entre 300 et 500 millions. À plus long terme, la marge atteindra de 8 à 10 %. **F. B.**

NOTRE CONSEIL : ACHETER



ÉVOLUTION EN UN AN : + 83 %
ÉVOLUTION EN TROIS ANS : - 32 %